



# ÉDITION DE L'OUEST DES AVIS AUX NAVIGATEURS

Publiés mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

AVIS

**2300 à 2355**

SOMMAIRE

	Page
Partie I Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 5
Partie II Corrections aux cartes .....	6
Partie III Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Néant
Partie IV Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	Néant
Partie V Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume .....	7

Direction générale des Services à la  
navigation maritime  
Aides Maritimes

**PAPIER RECYCLÉ**

Internet: <http://www.notmar.com>

## MISE EN GARDE

### AVIS À LA NAVIGATION RADIODIFFUSÉ ET ÉCRITS

la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

#### ***Terre-Neuve***

Centre SCTM - St. John's  
Téléphone: (709) 772-2083  
Facs: (709) 772-6285

#### ***Maritimes***

Centre Régional des Opérations des Maritimes  
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633  
Téléphone: (902) 426-6030  
Facs: (902) 426-6334  
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>  
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

#### ***Centre & Arctique***

Centre SCTM - Sarnia  
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237  
Téléphone: (519) 337-6360  
Facs: (519) 337-2498

#### ***Laurentienne***

Centre SCTM - Québec  
Téléphone: (418) 648-5410  
Facs: (418) 648-7244  
Courrier électronique: XLAUSCTM@dfo-mpo.gc.ca

#### ***Pacifique***

Centre régional d'information maritime - Vancouver  
Téléphone: (604) 666-6011  
Facs: (604) 666-8453

## NOTES EXPLICATIVES

correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à Les relèvements des feux sont donnés du large.

des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf contraire.

**Renseignement d'origine canadienne** - Une étoile (\*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	=	1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	=	3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis. Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigées à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires. Les cartes touchées par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publiée dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour**

### Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion

l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications *suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

**Édition mensuelle des Avis aux navigateurs** - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré x de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

**Cartes marines et publications canadiennes** - Veuillez consulter l'*Avis N° 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: *This publication is also available in English.*

## SERVICE OPÉRATIONNEL INITIAL (SOI) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service opérationnel initial (SOI) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SOI signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Bien que le service soit SOI, les usagers peuvent connaître des interruptions de service sans préavis. En outre, la GCC donne avis que les diffusions SOI DGPS ne doivent jamais être utilisées lorsque qu'une panne subite du système ou inexactitude pourrait constituer un danger pour la sécurité. Suite à une période de vérification d'une d'un an, le service DGPS sera déclaré comme étant un service entièrement opérationnel.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale

<b>Tableau des stations de référence DGPS de l'étape 1</b>					
<b>Nom de la station</b>	<b>Numéros d'identité des stations de référence</b>	<b>Identité de la station DGPS</b>	<b>Pos. géogr. Latitude Longitude</b>	<b>Fréquence [khz]</b>	<b>Bits/sec.</b>
Alert Bay C.-B.	300,301	909	50 35 N 126 55 W	309	200
Amphitrite Pt C.-B.	302,303	908	48 55 N 125 33 W	315	200
Richmond C.-B.	304,305	907	49 11 N 123 07 W	320	200
Sandspit C.-B.	306,307	906	53 14 N 131 49 W	300	200
Cardinal ON	308,309	919	44 47 N 75 25 W	306	200
Wiaraton ON	310,311	918	44 45 N 81 07 W	286	200
St. Jean Richelieu QUÉ	312,313	929	45 19 N 73 19 W	296	200
Lauzon QUÉ	316,317	927	46 49 N 71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup QUÉ	318,319	926	47 46 N 69 36 W	300	200
Moisie QUÉ	320,321	925	50 12 N 66 07 W	313	200
Partridge Island	326,327	939	45 14 N	295	200

N.-B.			66 03 W		
Pt. Escuminac N.-B.	332,333	936	47 04 N 64 48 W	319	200
Western Head N.-É.	334,335	935	43 59 N 64 39 W	312	200
Fox Island N.-É.	336,337	934	45 20 N 61 05 W	307	200
Cape Race T.-N.	338,339	940	46 46 N 53 11 W	315	200
Cape Ray T.-N.	340,341	942	47 38 N 59 14 W	290	200
Cape Norman T.-N.	342,343	944	51 30 N 55 49 W	310	200

## **ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS**

est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être

ce problème, aucune difficulté importante n'a été rencontrée à ce jour depuis la mise en oeuvre du DGPS. Nous ne prévoyons pas en rencontrer plus à l'avenir.

### **Rapport de divergence pour le DGPS**

La Garde côtière met actuellement en oeuvre les systèmes de positionnement global différentiel au Canada. L'heure actuelle, 17 stations DGPS sont en état de service opérationnel initial (SOI) au Canada. La station DGPS de Rigolet, au Labrador, sera installée le 30 novembre 1998.

Après une période de validation de service, le réseau DGPS sera déclaré comme assurant opérationnel (SEO). On prévoit que cette annonce sera faite en mars 1999. Le service entièrement opérationnel DGPS prévoit respecter les normes des niveaux de service annoncés et toutes les garanties de service seront assurées par le SEO.

Tout au long de la période de validation de service, la Garde côtière effectuera de nombreux essais du service différentiel. Pour venir en aide à la Garde côtière dans le cadre de ces essais de validation, les navigateurs sont priés de remplir le rapport d'anomalie ci-joint. Veuillez noter toutes les divergences de service DGPS que vous découvrez et faites parvenir le formulaire complété à l'adresse suivante :

Directeur des Aides maritimes  
200 rue Kent, 5ième étage  
No de poste 5130  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0E6

## DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

### User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: \_\_\_\_\_ Destination: \_\_\_\_\_  
Vessel position at the beginning of the anomaly /  
Position du navire au début de l'anomalie : \_\_\_\_\_  
Vessel position at the end of the anomaly /  
Position du navire à la fin de l'anomalie : \_\_\_\_\_

### Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: \_\_\_\_\_ Duration / Durée: \_\_\_\_\_  
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçus par le récepteur: \_\_\_\_\_  
DGPS site using / Station DGPS utilisée Freq.: \_\_\_\_\_ kHz SS: \_\_\_\_\_ dB SNR: \_\_\_\_\_ dB  
DOP Geometry / Géométrie DOP : \_\_\_\_\_  
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /  
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS? Yes/ Oui \_\_\_\_\_  
No / Non \_\_\_\_\_  
Comments / Commentaires: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: \_\_\_\_\_  
Phone / Téléphone : \_\_\_\_\_

### Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: \_\_\_\_\_ Speed / Vitesse: \_\_\_\_\_ KTS  
Temp. °C: \_\_\_\_\_ VIS: \_\_\_\_\_ N.M.  
Sea State / État de la mer : \_\_\_\_\_  
Bearing and range to electrical storm /  
Direction et distance de l'orage : \_\_\_\_\_  
Time of the storm / Heure de l'orage: \_\_\_\_\_ UTC

**Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:**

**User equipment informations / Renseignements sur l'équipement**

GPS receiver / Récepteur GPS Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS Make / Fabricant : \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_  
DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_  
If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:  
ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
Radar image interfaced / Image radar intégré: Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_  
Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_  
Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou évaluation : \_\_\_\_\_

**This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:**

- 1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention AWAD.
- 2) Mail / Par la poste: Directeur des Aides maritimes  
200 rue Kent, 5<sup>ème</sup> étage  
No de poste 5130  
Ottawa, Ontario  
K1A 0E6

**Canada**

**Legend/  
Légende**

**Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.  
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.

**KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.

**N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.

**Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .

**SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.

**SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .

**DOP (dilution of precision):** Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle

**SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .

## AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

### Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les
- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées
- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

#### 1. Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres

#### 2. Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées sonores lumineuses qui seront dotées de matériau rétro réfléchissant.

### **3. Aides privées à la navigation**

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du

### **NOUVEAUX PROJETS**

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement à couverture mondiale par satellite (GPS) qui comprend 18 stations émettrices qui seront entièrement opérationnelles en 1998.

Ce système différentiel de positionnement à couverture mondiale permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, y compris dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que l'utilisation sans cesse croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et amateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

## RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

Les consultations relatives à la modernisation des aides maritimes se poursuivent dans la Région du Centre et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. Les marins sont invités instamment à continuer de lire et de surveiller les «Avis à la navigation» et les «Avis aux navigateurs» pour connaître les toutes dernières nouvelles au sujet des modifications aux aides à la navigation. Vous pouvez consulter également le site Web [www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm](http://www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm) - de la Région du Centre et de l'Arctique pour plus d'information.

Les marins et les représentants des groupes d'utilisateurs qui désirent obtenir des éclaircissements, poser des questions ou formuler des observations ou des recommandations au sujet de n'importe quel avis relatif aux aides avec le :

Surintendant du Programme des aides maritimes  
Région du Centre et de l'Arctique  
201 Front Street North, suite 703  
Sarnia (Ontario) N7T 8B1  
N<sup>os</sup> de téléphone :  
(519) 383-1859  
(519) 383-1861  
N<sup>o</sup> de télécopieur :  
(519) 383-1989

## ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

### CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Directeur général des Services à la navigation maritime,  
Garde côtière canadienne,  
Ministère des Pêches  
Ottawa, Ontario,  
K1A 0E6.

Téléphone - (613) 990-3037  
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

#### ÉDITION DE LOUEST

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) \_\_\_\_\_

**AJOUTER** \_\_\_\_\_ **MODIFIER** \_\_\_\_\_ **RETIRER** \_\_\_\_\_ **QUANTITÉ** \_\_\_\_\_

#### ANCIENNE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....APP.....

VILLE ..... CODE POSTAL .....

PROVINCE.....PAYS .....

#### NOUVELLE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....APP.....

VILLE.....CODE POSTAL.....

PROVINCE.....PAYS.....

N<sup>o</sup> d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

**NATIONALE**

<b>CANADA</b> - Pollution – Conformité avec les Règlements canadiens – Préavis aux navigateurs..	2353	2-4
<b>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA</b> – Cartes marines.....	2355	1
- Cartes électroniques de navigation.....	2354	1
- Modification aux Tables des marées et courants 1999.....	2344	4
- Renseignement concernant les dépositaires de cartes du SHC.....	2329	4,5

**PACIFIQUE**

<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE</b> - Aides à la navigation.....	2325	2
- FLEUVE FRASER - Aides à la navigation.....	2326	2
- ANNIEVILLE CHANNEL - Feux.....	2306	6
- DÉTROIT DE GEORGIE - LUND - Aide à la navigation.....	2323	1
- DÉTROIT DE JUAN DE FUCA - Aide à la navigation.....	2324	1
<b>ÎLE DE VANCOUVER</b> - DÉTROIT DE GEORGIE - SAMUEL ISLAND - Annexe graphique.....	2351	6

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page
3442	2351	6						
LC 3462	2355	1						
3489	2306	6						
3490	2306	6						
3859	2355	1						

**\*2355 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.**

CARTE	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT #	PRIX
1. Nouvelles éditions.					
	British Columbia/Colombie-Britannique				
LC 3462	Juan de Fuca Strait to/à Strait of Georgia		1:80 000	23 oct./98	2 \$20.00
3859	Tasu Sound		1:24 340	21 août/98	2 20.00

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-117)

**\*2354 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation.**

- Nota:
- (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical Data International Inc.  
B.P. 127, Station C  
St. John's, Terre-Neuve  
A1C 5H5  
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634  
Télécopieur: 709-576-0636
  - (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

CARTE	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT #	PRIX
1. Nouvelles éditions.					
	British Columbia/Colombie-Britannique				
70320	Dean Channel – Cousins Inlet to Elcho Harbour	-----		18 sept./98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3781.				
70321	Oceans Falls	-----		18 Sept./98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 3781.				

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-116)

**\*2323 COLOMBIE-BRITANNIQUE – DÉTROIT DE GEORGIE - LUND - Aide à la navigation.**

Référence: Avis 516(P)/92 annulé.

(AMA8035-10-8-6)

(GCC-H98-095)

**\*2324 COLOMBIE-BRITANNIQUE - DÉTROIT DE JUAN DE FUCA - Aide à la navigation.**

Référence: Avis 715(P)/96 annulé.

(AMA8035-10-21)

(GCC-H98-096)

**\*2325 COLOMBIE-BRITANNIQUE - Aides à la navigation.**

Référence: Avis 327(P)/97 annulé.

(AMA8035-10-1)

(GCC-H98-097)

**\*2326 COLOMBIE-BRITANNIQUE - FLEUVE FRASE R - Aides à la navigation.**

Référence: Avis 474(P)/97 annulé.

(AMA8035-10-1)

(GCC-H98-098)

**\*2353 CANADA - Pollution - Conformité avec les Règlements canadiens - Préavis aux navigateurs.**

WESTERN CANADA MARINE RESPONSE CORPORATION  
 SOCIÉTÉ D'INTERVENTION MARITIME, EST DU CANADA LTÉE  
 GREAT LAKES RESPONSE CORPORATION  
 SERVICES POINT TUPPER MARINE LTD.  
 ATLANTIC EMERGENCY RESPONSE TEAM ("ALERT") INC.

Le 3 octobre 1998, la société Western Canada Marine Response Corporation (WCMRC) a obtenu un certificat d'agrément comme organisme d'intervention (OI), en vertu de l'article 660.4(1) de la *Loi sur la marine marchande du Canada*. Le 1<sup>er</sup> novembre dernier, la Garde côtière canadienne a remis à la société Great Lakes Response Corporation (GLRC) et la Société d'Intervention Maritime, Est du Canada Ltée (SIMEC) leur certificat d'agrément. Le 9 novembre 1998, les certificats ont été remis à Point Tupper Marine Services Ltd., et à l'Atlantic Emergency Response Team ("Alert") Inc. Chaque OI possède une capacité d'intervention de 10 000 tonnes.

La société WCMRC offrira ses services d'intervention en cas de déversements dans la zone géographique regroupant les eaux longeant la Colombie-Britannique, y compris les rivages associés à ces eaux excluant les

La société GLRC offrira ses services d'intervention en cas de déversements dans un territoire regroupant le réseau des Grands Lacs et des canaux fluviaux de la province de l'Ontario, y compris le lac Supérieur, la rivière St. Mary's, le lac Huron, la rivière St. Clair, le lac St Clair, le Détroit River, le lac Érié, le lac Ontario, le fleuve Saint-Laurent depuis Kingston, en Ontario, jusqu'à une ligne tracée entre la baie Butternut (44°31.12'N 75°46.54'W) du côté canadien jusqu'à Oak Point (44°30.48'N 75°45.20'W) et le fleuve Saint-Laurent du côté des États-Unis, le lac Winnipeg, la rivière Athabasca depuis Fort McMurray jusqu'au lac Athabasca et les eaux du lac Athabasca.

La société SIMEC offrira ses services d'intervention en cas de déversements dans le territoire regroupant les eaux de la baie James, la baie d'Hudson et la baie d'Ungava et les eaux de la province de Québec de la partie du fleuve Saint-Laurent située dans la province de l'Ontario jusqu'à une ligne tracée entre la baie Butternut (44°31.12'N 75°46.54'W) du côté canadien jusqu'à Oak Point (44°30.48'N 75°45.20'W) et le fleuve Saint-Laurent du côté des États-Unis; et dans les provinces de l'Atlantique à l'exception des eaux au Nord du 60<sup>e</sup> parallèle de latitude et les secteurs desservis par les Services Point Tupper Marine Ltd. et l'Atlantic Emergency Response

Team ("Alert") Inc.

La société Services Point Tupper Marine Ltée offrira ses services d'intervention en cas de déversements dans un territoire géographique regroupant les eaux entre un arc ayant un rayon de 50 milles marins des environs du feu de Bear Head, 45°33'N 61°17'W, mais sans s'étendre jusqu'au nord de la levée de Canso dans la Baie St. Georges et la masse de terrains contiguë, et pour plus de certitude, excluant les eaux du lac Bras d'Or, le canal St. Andrews, le canal St. Patrick's, Great Bras d'Or et autres plans d'eaux à l'intérieur de l'île du Cap-Breton.

La société Atlantic Emergency Response Team ("Alert") Inc. offrira ses services d'intervention en cas de déversements dans un territoire géographique regroupant les secteurs primaires reliés au port de Saint John, Nouveau-Brunswick. Ceci comprend les eaux canadiennes délimitées à l'ouest par un arc ayant un rayon de 50 milles marins autour du point 45° 08' 03"N 66° 17' 12"W et, à l'est, par un arc ayant un rayon de 50 milles marins autour d'un point, centré sur le feu de Cape Spencer.

Les pétroliers d'une jauge brute égale ou supérieure à 150 tonneaux et les autres navires d'une jauge brute égale ou supérieure à 400 tonneaux qui transitent les eaux canadiennes au sud du 60e parallèle de latitude doivent conclure une entente avec un organisme d'intervention agréé.

n'est pas canadien s'il ne fait que transiter par la mer territoriale au sens de la *Loi sur la mer territoriale et la zone de pêche* et la zone de pêche du Canada, à l'exclusion des parties de cette zone qui sont situées dans la mer territoriale, au sens de cette loi, et qui n'effectue pas pendant ce temps d'opérations de chargement ou de déchargement d'hydrocarbures.

Pour des plus amples informations, veuillez communiquer avec :

**Garde côtière canadienne**

B. DUTRIZAC	Région du Pacifique (604) 209-6206
L. TRIGATTI	Région du Centre et de l'Arctique (519) 383-1958
R. SAVARD	Région Laurentienne (418) 648-6382
R. BARRIE	Région des Maritimes (902) 426-2940
B. ENGLISH	Région de Terre-Neuve (709) 772-2122

**Organismes d'interventions**

M. GREEN	WCMRC (604) 985-0855
C. BAILEY	GLRC (519) 862-2281
P. SAMSON	SIMEC – Division de Québec (418) 692-8989
J. CARSON	ECRC – Division de l'Atlantique (902) 461-9170
S. JARVIS	Atlantic Emergency Response Team ("Alert") Inc. (506) 632-4499
D. HART	Services Point Tupper Marine Ltd. (902) 625-1711

(AMA8035-10-1)

(GCC-H98-201)

**\*2344 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – Modification à la tables des marées et courants du Canada 1999.**

Le volume 4 des tables des marées et courants du Canada, l'Arctique et la baie d'Hudson doit être modifié de la page 77 et 84 inclusivement comme l'indique le tableau suivant. Modifier l'entête "ft/pi" pour lire

## SECONDARY PORTS

TABLE 3  
INFORMATION AND TIDAL DIFFERENCES  
RENSEIGNEMENTS ET DIFFÉRENCES DES MARÉES

## PORTS SECONDAIRES

INDEX NO. NO D'INDEX	SECONDARY PORT PORT SECONDAIRE	TIME ZONE FUSEAU HORAIRE	POSITION		DIFFERENCES			DIFFERENCES			RANGE MARNAGE		MEAN WATER LEVEL NIVEAU MOYEN DE L'EAU
					HIGHER HIGH WATER PLEINE MER SUPÉRIEURE			LOWER LOW WATER BASSE MER INFÉRIEURE			MEAN TIDE MARÉE MOYENNE	LARGE TIDE GRANDE MARÉE	
					TIME HEURE	MEAN TIDE MARÉE MOYENNE	LARGE TIDE GRANDE MARÉE	TIME HEURE	MEAN TIDE MARÉE MOYENNE	LARGE TIDE GRANDE MARÉE			
			LAT. N LAT. N	LONG. W. LONG. O.	h. m.	<del>ft./pi.</del> meters/ mètres	<del>ft./pi.</del> meters/ mètres	h. m.	<del>ft./pi.</del> meters/ mètres	<del>ft./pi.</del> meters/ mètres	<del>ft./pi.</del> meters/ mètres	<del>ft./pi.</del> meters/ mètres	<del>ft./pi.</del> meters/ mètres

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-110)

**\*2329 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Information concernant les dépositaires de cartes du SHC.**

1 - NOUVEAUX DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES

Antigonish Rent-All & Equipment Ltd.  
233 Old South River Road  
Antigonish, Nova Scotia  
B2G 2H6  
Tel: (902) 863-6633  
Fax: (902) 863-1918  
Email: [antigonish.rent-all@ns.sympatico.ca](mailto:antigonish.rent-all@ns.sympatico.ca)

Hurst Marina  
2726 River Road  
Manotick, Ontario  
K4M 1B4  
Tel: (613) 692-1234  
Fax: (613) 692-3019  
Email: [hurst@fox.nstn.ca](mailto:hurst@fox.nstn.ca)  
Web: [www.hurstmarina.com](http://www.hurstmarina.com)

Centre Nautique Lachine Inc.  
2280, boul. St-Joseph  
Lachine, Québec  
H8S 2N7  
Tel: (514) 634-0407  
Fax: (514) 634-0407

259 Princess Street  
Kingston, Ontario  
K7L 1B4  
Tel: (613) 546-4684  
Fax: (613) 546-5638  
Email: [ballan@indigo.ca](mailto:ballan@indigo.ca)

2 - CHANGEMENT À L'ADRESSE DU DÉPOSITAIRE

ANCIENNE ADRESSE

Marina de Trois-Rivières  
C.P. 11  
Île St-Quentin, Québec  
G9A 5E3  
Tel: (819) 374-5862  
Fax: (819) 374-9450

NOUVELLE ADRESSE

Marina de Trois-Rivières Inc.  
1 chemin de l'île St-Quentin, C.P. 11  
Île St-Quentin, Québec  
G9A 5E3  
Tel: (819) 374-5862  
Fax: (819) 374-9450

Marine Press of Canada  
295 de la Montagne  
Montréal, Québec  
H3C 4K4  
Tel: (514) 932-8342  
Fax: (514) 931-3711

Marine Press of Canada  
640 St-Paul West, Suite 300  
Montréal, Québec  
H3C 1L9  
Tel: (514) 866-8342  
Fax: (514) 866-9050  
Email: [m\\_press@magnet.ca](mailto:m_press@magnet.ca)

Yachting World, Div. of R.E.F. Corp.  
 One Water Street, Box 268  
 Youngstown, NY 14174  
 U.S.A.  
 Tel: (716) 745-3700  
 Fax: (716) 745-3796

Yachting World, Div. of R.E.F. Corp.  
 400 Main Street  
 Youngstown, NY 14174-1017  
 U.S.A.  
 Tel: (716) 745-3700  
 Fax: (716) 745-3796

Cole Stationery & Office Services  
 115B Old Hampton Road  
 Fairvale, New Brunswick  
 E2E 2P9  
 Tel: (506) 849-1790  
 Fax: (506) 849-1851

Cole Stationery & Office Services  
 52C Marr Road  
 Rothesay, New Brunswick  
 E2E 3K6  
 Tel: (506) 849-1790  
 Fax: (506) 849-1851

Lauderdale Point Resort Inc.  
 R.R. #1  
 Severn Bridge, Ontario  
 P0E 1N0  
 Tel: (705) 689-1800  
 Fax: (705) 689-2601

Lauderdale Point Resort Inc.  
 3500 Lauderdale Point Crescent  
 Severn Bridge, Ontario  
 P0E 1N0  
 Tel: (705) 689-1800  
 Fax: (705) 689-2601

Peninsula Press Limited  
 39 Ontario Street, P.O. Box 1628  
 St. Catharines, Ontario  
 L2R 7J9  
 Tel: (905) 641-3030  
 Fax: (905) 641-4700

Peninsula Press Limited  
 217 Bunting Road  
 St. Catharines, Ontario  
 L2M 3Y2  
 Tel: (905) 641-3030, 1-888-485-5653  
 Fax: (905) 641-4700  
 Email: e-mail@penpress.com  
 Web: www.penpress.com

### 3 - LES SUIVANTS NE SONT PLUS DES DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES DU SHC

Alexander Marine Ltd.  
 570 Davie Street  
 Vancouver, B.C.  
 V6B 2G4  
 Tel: (604) 689-5972

Nordest Marine  
 Marina du Vieux Port de Québec  
 105 Abraham-Martin, Suite 100B  
 Québec, Québec  
 G1K 7G7  
 Tel: (418) 694-2095  
 Fax: (418) 694-1165

Cross Marine Electronics Ltd.  
 71 Ilsley Avenue, Unit 1  
 Dartmouth, Nova Scotia  
 B3B 1L5  
 Tel: (902) 468-3993  
 Fax: (902) 468-4374

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-105)

**\*2351 ÎLE DE VANCOUVER - DÉTROIT DE GEORGIE - SAMUEL ISLAND - Annexe graphique.**

Carte (Dernière correction) - 3442(NAD 27)(1)(2160/98)

1. Coller l'annexe graphique ci-incluse 48°49'00" N 123°12'00" W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3442R/M et 70005(3442). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-113)

**\*2306 COLOMBIE-BRITANNIQUE - FLEUVE FRASER - ANNIEVILLE CHANNEL - Feux.**

Cartes (Dernière correction) - 3490(Partie B-C)(NAD 83)(1)(2114/98) - 3490(Partie A-B)(NAD 83)(2)(2114/98) - 3489(Partie A-B)(NAD 83)(1)

1. Remplacer le feu FI R par une balise de jour à tribord 49°11'59".5 N 122°54'04".1 W

2. Modifier FG pour lire FI G 49 06 20.5 N 123 18 11.4 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3489R/M, 3490R/M, 70128(3490) et 70253(3489). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une

(AMA8035-10-7-16)

(GCC-P98-033)(MPO-P98-040)

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

PAFICQUE

313 G5402	Jetée Nord - Feu 1	Abords de l'extrémité Ouest de la jetée Steveston. 49 06 20.5 123 18 11.4	FI	G	4s	7.0	5	Tour cylindrique blanche, bande verte à la partie supérieure.	À longueur d'année.	<b>Carte:3490 2306/98</b>
366.8	Annieville, mur en pierre - Feu 5								Rayer du Livre.	<b>Carte:3490 2306/98</b>
845	Takla Narrows	55 10 03 125 43 00	FI	R	4s	4.6	.....	Tour. 3.0	À longueur d'année. Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s	<b>Carte:3080 Éd. 12/98</b>

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
**RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION**

Officier de navigation observateur : \_\_\_\_\_ Capitaine \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Navire (ou adresse) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Emplacement général: \_\_\_\_\_

Objet: \_\_\_\_\_

Position approx : \_\_\_\_\_ de latitude \_\_\_\_\_ de longitude \_\_\_\_\_

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) \_\_\_\_\_

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires) \_\_\_\_\_

Heure (UTC) \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**INSTRUCTIONS:**

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

\* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Aides maritimes,  
Garde côtière canadienne,  
Ministère des Pêches et Océans,  
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements  
concernant des aides à la navigation  
ou le Livre des feux, des bouées  
et des signaux de brume.

**OU**

Hydrographe fédéral  
Service hydrographique du Canada  
Ministère des Pêches et Océans,  
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de  
danger (ou apparence de danger)  
à la navigation, ou lorsque des  
corrections aux Instructions  
Nautiques semblent nécessaires.